



<http://cse-hindisheim.info>

GROUPE du TEMPS LIBRE (GTL)

Club Cuisine, Créatif'Café, Echange-
Connaissance-Ideé, Randonnée,
Sophrologie, Tennis de table loisirs.

Fiche d'inscription 2022/2023

Nom : _____ Prénoms : _____

Date de naissance : _____

Adresse - N° : _____ Rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Adresse mail : _____ @ _____

- J'autorise l'utilisation de mon image dans le cadre des activités du Cercle Saint-Etienne.
 Je n'autorise pas l'utilisation de mon image.

Conformément à l'article 39 de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le membre dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la notice figurant sur le site : www.cse-hindisheim.info rubrique « notre association ».

Cotisation 2022/2023

Cotisation Cercle St Etienne : 15 € (si cette cotisation est payée à une autre section du Cercle, indiquer laquelle :.....)

Cotisation d'activité :

- 12 € Club Cuisine, + tarif à la séance (10 €)
 23 € Créatif'Café (Travaux manuels et d'aiguilles)
 15 € Randonnée (*) (**)
 47 € Sophrologie (10 séances)
 17 € Tennis de table (loisirs)

Visa paiement par CB

Trésorier/encaisseur

TOTAL : € par chèque à l'ordre du Cercle St-Etienne.
 en espèces.
 par CB à la journée des inscriptions du 10/09/22.

Date :

Signature :

(*) Prière de **remplir le « Questionnaire Santé – Sport »** et suivre les instructions selon la réponse OUI/NON fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée, s'il y a lieu. Le certificat médical n'est exigé que pour les activités sportives en compétition.

(**) Assurance proposée aux randonneurs : voir conditions sur le site de la Fédération Française du Milieu Montagnard (https://www.ffmm.net/assurance_montagne.htm) (Ctrl+clic).

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Talon à remettre au Cercle Saint-Etienne :

Date du dernier certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de :
(date complète si connue, si non l'année).

Je soussigné(e) (NOM, Prénom) Date de naissance :
 atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé publié par
 l'arrêté du 20 avril 2017, lors de la demande de renouvellement de mon inscription pour la saison
 sportive 2022/2023 à la section du Cercle Saint-Etienne.

Cette attestation est valable 1 année, sous réserve de modification notoire de mon état de santé.

A Hindisheim, le /..... /..... Signature



<http://cse-hindisheim.info>

NOTICE D'INFORMATION **AUX MEMBRES DES SECTIONS SPORTIVES**

Objet : votre couverture assurance saison 2022/2023

Vous allez vous inscrire dans l'une des sections sportives du Cercle Saint-Etienne.

Conformément à la réglementation et pour protéger ses adhérents, le Cercle Saint-Etienne a souscrit une responsabilité civile pour l'ensemble de ses membres.

Par ailleurs, toute association a l'obligation légale d'informer de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance individuelle de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (Extrait de l'art. L321-4 du code du Sport).

Pour cette « individuelle accident », nous estimons que chaque membre doit pouvoir s'assurer au niveau qu'il souhaite. Nous vous conseillons de vérifier les garanties que vous avez par votre propre contrat d'assurance, pour les dommages corporels pouvant résulter de la pratique du sport.

Si éventuellement vous étiez intéressés par une proposition d' « individuelle accident », adressez-vous au responsable de section qui vous renseignera.

Hindisheim, le 05/09/2022

La Présidente,
Annie MUTSCHLER

ASSURANCE

A remplir et à rendre OBLIGATOIREMENT au responsable de la section.

Je, soussigné(e),

NOM :

Prénom :

Membre de la section :

OU

Père, mère, ou tuteur légal de l'enfant (Rayer les mentions inutiles)

NOM et Prénom de l'enfant :

Membre de la section :

atteste avoir obtenu, par notice au moment de l'inscription, les informations concernant la couverture assurance que le Cercle Saint-Etienne a engagée pour protéger ses membres (RC).

J'ai bien noté qu'il m'est conseillé de vérifier les garanties auprès de ma propre compagnie d'assurance pour les dommages corporels pouvant résulter de la pratique du sport.

Si une proposition d'« individuelle accident » m'intéresse par le biais de l'association, je contacte le responsable de section qui me renseignera.

A Hindisheim, le

Signature